



Convention de partenariat régissant les relations entre le Pôle métropolitain du Genevois français et l'association « Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc » et annexes

Année 2021

Entre

L'association dénommée « le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc », sise 4 Chemin de Bellevue - BP 80439 - Annecy-le-Vieux – 74940 Annecy, représentée par Monsieur Olivier SALAUN, en qualité de Président ;

Et

Le Pôle métropolitain du Genevois français, sise 15 avenue Emile Zola – 74100 Annemasse et représentée par Monsieur Christian DUPESSEY, en qualité de Président.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE

Le Pôle métropolitain du Genevois français a introduit dans sa stratégie de développement de l'Economie, Attractivité et Formation, **l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR)**. Cette stratégie intitulée désormais « **Grand Forma** » repose sur la dynamique de développement économique du Grand Genève, sur les programmes d'investissements engagés par les collectivités du Genevois français et sur les défis du développement économique, de la Formation dont l'ESR pris comme leviers de compétitivité et de croissance sur le Genevois français.

Aujourd'hui, **1 302 étudiants, soit +7,6% par rapport à l'année scolaire 2018-19** (cf. annexe 1) ayant effectué leurs études secondaires sur le Genevois français sont inscrits à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) sur l'année 2020-2021. Ces étudiants constituent à la fois une main d'œuvre qualifiée potentielle pour les entreprises de notre territoire en tant que stagiaires ou bien futurs employés, ou bien des entrepreneurs en devenir.

En 2020, ce sont **58 entreprises** du Genevois français qui ont accueilli **66 stagiaires** et **100 alternants de l'USMB**.

Parmi les diplômés de l'USMB de 2015 à 2017, 411 sont insérés dans des entreprises du Pôle métropolitain du Genevois français (cf. annexe 2).

Pour orienter, informer les étudiants et jeunes diplômés et les accompagner sur les champs de l'alternance, de l'insertion professionnelle, le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc a été créé en 1991.

Ce Club des Entreprises poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser les synergies entre les entreprises et l'Université ;
- Soutenir le développement territorial par le biais de la formation et de la création d'emploi ;

Convention de partenariat et annexes

- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Répondre aux besoins des entreprises par une offre de formation adaptée ;
- Favoriser la promotion des filières de l'Enseignement Supérieur universitaire auprès des entreprises et du territoire ;
- Contribuer à la gestion des compétences au sein des entreprises du territoire.

Le Club des entreprises réunit, aujourd'hui :

- **71 entreprises adhérentes**, dont BOTANIC, VALEO, AVENTICS-EMERSON, PARKER, CYCLOMUNDO, AGROBASE-LOGIGRAM, ATMB, BAUD INDUSTRIES, ANTHIME MOULEY, CAPRI, FRANCE BOISSONS, ROCH SAS, DRONE INITIAL, issues du Genevois français, mais aussi des entreprises emblématiques telles que FOURNIER MOBALPA, SOPRA STERIA, TEFAL, SALOMON, NTN-SNR, SOMFY...
- **15 adhérents institutionnels**, dont le Pôle métropolitain du Genevois français, le Conseil Savoie Mont Blanc, Chambéry Grand Lac Economie, Grand Annecy Agglomération...
- **Près de 40 membres associés** de réseaux professionnels ou associatifs, tels que la MED74, la grappe d'entreprises Mont Blanc Industries,
- **10 000 étudiants** (sur les 15 000 que compte l'Université Savoie Mont Blanc)
- **1 000 entreprises partenaires et un réseau de 20 000 contacts socio-professionnels**

Le Club des entreprises réalise chaque année plusieurs **événements emblématiques**, dont :

- la Semaine Emploi & Entreprise
- le Stages'Festival (recrutement de stagiaires et alternants)
- le Job Dating de l'alternance
- L'organisation de visites d'entreprises
- Les déjeuners RH (rencontres de Directeurs des ressources humaines)

Son budget (près de 630 000€) provient pour l'essentiel, des dons des entreprises membres pour 47% et des subventions accordées par les collectivités locales à hauteur de 50%.

Une **équipe de 9 personnes** répartie sur les antennes d'Annecy, Chambéry et Le Bourget-du-Lac (cf. organigramme en annexe 3).

Certains **cursus de formation professionnelle** ont été **coproduits entre l'Université Savoie Mont Blanc et certains établissements situés sur le Pôle métropolitain du Genevois français** :

- Lycée Hôtelier de Thonon : 2 licences pro Gestion/Reprise d'une PME Hôtelière : soit 30 étudiants dont 15 en alternance à Thonon + Campus des Métiers et des Qualification tourisme Hôtellerie.
- Lycée des Glières à Annemasse :
 - Licences Développement Commercial et relation clients : pas ouvert cette année car pas assez de dossiers étudiants, et besoin de stabiliser une formation Bac +2 avant de proposer un bac +3
 - DAEU - équivalence Bac pour la rentrée 2019-2020 à l'université
 - 3 projets pour la rentrée 2019-2020 :
 - Certificat universitaire Management de la Relation Commercial
 - DU Immobilier avec une partie des cours à Annemasse
 - DUT GACO à distance

Par ailleurs, certaines **collaborations** sur des sujets de développement économique, de l'emploi/formation ont vu le jour avec :

Les **Centres associés de la Cité des Métiers du Genevois français** portant sur le **Guide de l'Alternance et des Stages en Entreprises** pour lequel le Club assure la promotion des formations supérieures à disposition des Pays de Savoie, les participations croisées aux événements, les permanences VAE, les dossiers INTERREG, les offres de stages remontant des entreprises au Club.

Le **projet Interreg CaDyCo** (Cartographie Dynamique des Compétences), validé en juillet dernier par le Comité de Programmation FEDER, vise sur 3 ans à recueillir et valoriser les compétences recherchées / les compétences disponibles / les compétences à développer, auprès des entreprises du Grand Genève, des demandeurs d'emploi et des étudiants. Ce recueil de données sera intégré dans un outil digital dernière génération (en mode réseau social + offres de services en ligne) afin de permettre une actualisation des besoins en temps réel dont l'objectif est de faciliter l'adaptation et le développement de nouvelles formations initiales et continues.

Le projet UNITA d'université Européenne pour lequel l'USMB assure le pilotage, vise à augmenter la mobilité des étudiants des universités européennes parties prenantes dans les territoires de ces universités autour de 3 thèmes : Énergies Renouvelables, Économie circulaire et Patrimoine culturel afin de développer la citoyenneté européenne et l'insertion professionnelle.

Le Club des Entreprises a également facilité la participation de 4 composantes universitaires au hackathon « Hack Your Sport » de novembre 2019 dans les filières du digital et des sports.

Dans cette perspective, le Club mobilisera davantage le Pôle Entrepreneuriat de l'USMB qui se met en place afin de proposer aux participants des hackathons de poursuivre la maturation de leur idée via un parcours d'initiation à l'entrepreneuriat proposé par l'USMB.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, dans le cadre des compétences, définies par l'ensemble des collectivités membres, a pour mission de contribuer au développement économique et d'un Enseignement Supérieur de qualité, répondant aux besoins exprimés par les entreprises présentes sur le territoire.

Dans cette perspective, le Pôle métropolitain souhaite soutenir les activités du Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc, afin :

- De contribuer au rapprochement entre les entreprises du territoire, les collectivités locales et l'Université Savoie Mont Blanc;
- De contribuer à l'insertion des étudiants dans la vie économique locale ;
- De soutenir les actions et projets visant à développer l'entrepreneuriat étudiant et la valorisation de talents et compétences spécifiques à haut potentiel ;
- De répondre aux besoins des entreprises du Genevois français en termes de main d'œuvre qualifiée ;
- De renforcer le rayonnement du Genevois français sur son périmètre et à l'extérieur ;
- De bénéficier d'un soutien dans la structuration et mise en place de son plan d'actions économiques.

Le Club des Entreprises de l'Université de Savoie a sollicité le Pôle métropolitain le 30 novembre 2020 pour l'octroi d'une subvention au titre de l'année 2021 afin de répondre aux objectifs cités ci-dessus. Il est proposé de soutenir le plan d'actions du Club des Entreprises de l'USMB pour le Genevois français à hauteur de 10 000 € au titre de l'année 2021, via une convention financière et d'objectifs.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Le Pôle métropolitain soutient le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc.

La présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières du partenariat entre le Pôle métropolitain et le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc, en vue de contribuer à son fonctionnement.

ARTICLE 2 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet à compter de la date de signature de cette dernière. Elle couvre l'année 2021 et prendra fin le 31 décembre 2021.

Si au-delà de cette durée, le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc souhaite solliciter le Pôle métropolitain pour une nouvelle subvention pour ses actions et projets, l'association devra en faire la demande au plus tard le 31 décembre 2021. Dans ce cas, une nouvelle convention pourra être conclue.

ARTICLE 3 – PRINCIPES DU PARTENARIAT

Le Pôle métropolitain du Genevois français et le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc s'engagent dans le cadre de cette convention à un échange d'informations mutuel.

Le Club des Entreprises s'engage plus particulièrement à :

- Mobiliser de nouveaux adhérents actifs sur le périmètre du Genevois français ;
- Faire bénéficier de ses services les collectivités membres du Pôle métropolitain du Genevois français ;
- Faciliter l'insertion professionnelle des 1 302 étudiants issus du territoire, à travers les stages et les dispositifs d'alternance ;
- Développer des actions spécifiques pour répondre aux besoins de compétences des entreprises du territoire ;
- Participer à des manifestations portées par le Pôle métropolitain du Genevois français ou l'une des collectivités membres, soit physiquement, soit par le relai d'informations auprès des adhérents de l'Université Savoie Mont Blanc ;
- Participer à l'organisation d'événements majeurs organisés par le Pôle métropolitain du Genevois français suite à un accord entre les deux parties ;
- Communiquer au Pôle métropolitain du Genevois français et aux collectivités membres les dates des différents événements organisés par le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc ;
- Associer Le Pôle métropolitain du Genevois français aux opérations de communication événementielle qui seront menées pour promouvoir l'association, par la présence des logos du Pôle métropolitain du Genevois français ;
- Réaliser un bilan qualifié des actions engagées sur le périmètre du Genevois français.

Au-delà de l'octroi d'une subvention de fonctionnement, le Pôle métropolitain du Genevois français s'engage à :

- Siéger au sein du Conseil d'Administration du Club des entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc ;
- Désigner un correspondant technique pour le Club des Entreprises en charge d'animer le partenariat.

ARTICLE 4 – MONTANT ET MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour l'année 2021, le Pôle métropolitain du Genevois français a fixé le montant de la subvention allouée à **10 000 euros**.

Le versement de la subvention s'effectuera en une seule fois sur le fondement de la présente convention.

ARTICLE 5 – CONTRÔLE

Le Pôle métropolitain du Genevois français pourra demander au Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc toutes les pièces et documents utiles pour veiller au respect des clauses de la présente convention.

ARTICLE 6 – REGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficultés rencontrées dans l'application de la présente convention, les parties s'efforceront de trouver un accord amiable. A défaut, il sera fait appel à la juridiction compétente, à savoir le Tribunal Administratif de GRENOBLE.

ARTICLE 7 – RESILIATION

En cas de non-respect par l'association de l'une ou l'autre de ses obligations, de force majeure ou pour tout autre motif d'intérêt général, le Pôle métropolitain du Genevois français sera pourra résilier la présente convention.

En cas de non-respect des dispositions de la présente convention, celle-ci pourra être dénoncée par les parties sous réserve d'un préavis de deux mois, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 8 – CADUCITE

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de l'association.

Dans ce cas, l'association s'engage à restituer au Pôle métropolitain du Genevois français la partie de subvention de fonctionnement non utilisée.

Fait à Annemasse en 4 exemplaires,

Le avril 2021

*Pour le Club des Entreprises de l'Université
Savoie Mont Blanc*
Monsieur Olivier SALAUN, Président

*Pour le Pôle métropolitain du Genevois français
Le Président, Christian DUPESSEY,*

« Lu et approuvé »
Signature et cachet

« Lu et approuvé »
Signature et cachet

ANNEXE 1**Répartition des étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc issus du Genevois français
(Année scolaire 2020)**

CA Annemasse-les Voirons-Agglomération	363
CA du Pays de Gex	74
CA Thonon Agglomération	286
CC Arve et Salève	0
CC du Genevois	173
CC du Pays Bellegardien (CCPB)	64
CC du Pays Rochois	153
CC Faucigny-Glières	189
TOTAL	1302

Convention de partenariat et annexes

ANNEXE 2

Insertion professionnelle des diplômés sur le Genevois français de 2015 à 2017



Insertion professionnelle des diplômés 2015 à 2017

DUT, Licence pro., Master, Ingénieur

Pôle métropolitain

	NOMBRE DE DIPLOMÉS	NOMBRE DE RÉPONDANTS À 30 MOIS	NOMBRE EN EMPLOI À 30 MOIS	NOMBRE EN EMPLOI À 30 MOIS LOCALISÉ EN PÔLE MÉTROPOLITAIN
2015	3 145	2 678	2 135	133
2016	3 226	2 717	2 115	140
2017	3 322	2 808	2 207	148
Total	9 693	8 203	6 547	411

Localisation des emplois occupés à 30 mois secteur Pôle métropolitain- Ain



Localisation des emplois occupés à 30 mois secteur Pôle métropolitain- Haute-Savoie



Convention de partenariat et annexes

ANNEXE 3

Organigramme 2020



ORGANIGRAMME DU BUREAU



ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE

